

- Les notions occidentales du droit contractuel sont introduites en Chine par la voie des nombreux marchés conclus avec des partenaires étrangers. Mais les relations personnelles qu'entretiennent les parties ont souvent plus de poids que les détails du contrat écrit. Cela ne signifie pas que vous devez vous contenter d'une poignée de main pour conclure un marché, mais plutôt que les relations personnelles que vous établissez avec votre partenaire chinois revêtiront plus d'importance que vos relations personnelles avec des partenaires au Canada.
- On a souvent recours à des instruments officieux comme des lettres d'intention ou d'accord et des protocoles d'entente pour confirmer des engagements précontractuels. Bien que ces instruments ne soient pas exécutoires comme un contrat, ils sont considérés comme un signe d'engagement et jouent un rôle crucial dans l'établissement d'une relation.
- Il n'est pas rare pour des partenaires chinois de rompre des obligations contractuelles ou de solliciter une modification si les bénéfices de l'entreprise dépassent les attentes ou sont décevantes, ou encore si les objectifs des partenaires chinois diffèrent fondamentalement de ceux des Canadiens.
- Il est difficile de faire respecter les contrats en Chine. Les sociétés occidentales qui choisissent de lancer une action et d'intenter des poursuites pour rupture de contrat se rendront sans doute compte que les tribunaux ne sont pas un lieu où il est facile d'évoluer, ni un lieu toujours accueillant. Il est encore difficile de faire appliquer dans ce pays le principe du traitement national, bien qu'on ait accompli des progrès importants. Les vieilles habitudes du protectionnisme local sous-tendent ce parti pris. (Les Chinois eux-mêmes sont aussi défavorisés par cette préférence accordée aux intervenants locaux lorsqu'ils se rendent dans des provinces ou villes éloignées en Chine pour intenter des poursuites ou tenter de faire appliquer des ordonnances judiciaires.)
- Le gouvernement chinois intervient sur de nombreux fronts pour améliorer le respect de la primauté du droit. Une nouvelle génération de juristes chinois reçoit une formation en droit économique moderne. Bon nombre d'entre eux vont étudier et travailler à l'étranger et reviennent ensuite en Chine plus sensibilisés aux attitudes occidentales face au droit et à son application. Des tribunaux d'arbitrage viennent d'être créés pour assurer une médiation impartiale des différends commerciaux, bien que la plupart des avocats occidentaux nourrissent toujours des réserves à cet égard. Mais des progrès ont indéniablement été accomplis.

Attentes réalistes

- Vous rencontrerez en Chine certaines difficultés inévitables.